



Le maillage pharmaceutique : Une solution pour l'accès aux soins

n° 1

15 juin 2018

Le mot de la Présidente



Afin de mieux faire connaître ce que les pharmaciens peuvent apporter au débat public et à la protection de la santé publique, l'Ordre national des pharmaciens lance sa lettre institutionnelle.

Chaque trimestre, nous vous y présenterons les propositions de

l'Ordre et de la profession sur un sujet d'actualité.

Professionnels de santé de proximité engagés au service du patient, les pharmaciens sont en mesure de formuler

de nombreuses propositions afin d'améliorer la prévention, l'accès aux soins et la coordination des parcours de santé dans les territoires.

Ce premier numéro est consacré à l'ancrage territorial des pharmaciens sur le territoire, ceux-ci pouvant constituer une partie de la solution aux enjeux d'accès aux soins en France.

Carine Wolf-Thal

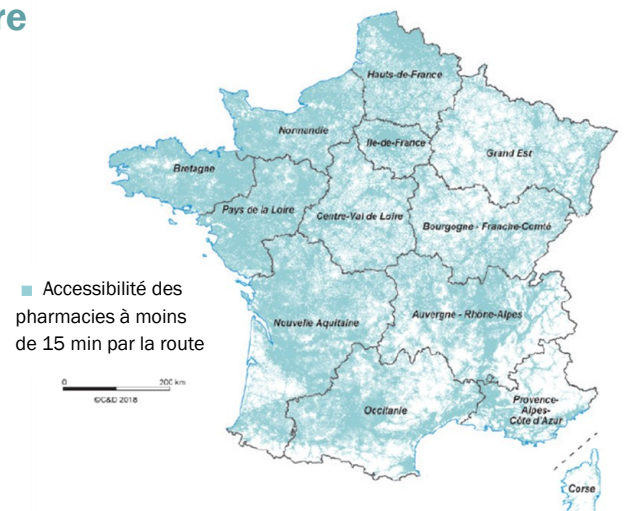
Présidente du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens

Des professionnels de santé accessibles sans rendez-vous et harmonieusement répartis sur le territoire

La présence des pharmaciens en tous points du territoire, tous métiers confondus, garantit un maillage territorial pharmaceutique équilibré, sécurisant l'accès aux médicaments et produits de santé, ainsi qu'aux actes de biologie médicale.

Pour ce qui est de l'officine, l'implantation des pharmacies est régie par l'octroi d'une licence (autorisation donnée par l'ARS, fondée sur les besoins de la population résidente) basée sur des seuils démographiques.

Quatre millions de français fréquentent une pharmacie chaque jour sans rendez-vous. Portes d'entrée du système de santé et présents sur tout le territoire, les pharmaciens orientent ainsi les patients dans le système de santé et pourraient également contribuer à optimiser le parcours de soins.



Pharmacies et maisons de santé : une articulation à construire

Les pharmaciens sont partenaires de la coordination des soins dans les maisons de santé. Selon un rapport parlementaire de juillet 2017*, 810 pharmaciens travaillaient en lien avec l'une des 910 maisons de santé en activité en mars 2017, d'autres pharmacies participant indirectement à cette dynamique en étant installées à proximité d'une maison de santé.

Si les maisons de santé sont une des solutions pour pallier la désertification médicale, leur implantation doit s'articuler avec l'offre de soins pharmaceutiques dans les schémas régionaux de santé, en impliquant les pharmaciens d'officine en amont dans la réflexion.

*Source : Rapport d'information du Sénat "mesures incitatives au développement de l'offre de soins primaires dans les zones sous-dotées", juillet 2017

Le maillage en quelques chiffres

- Pour 100 000 habitants, on recense en moyenne
- 32,6 officines ; soit 3068 habitants par officine, ce qui place la France dans la moyenne européenne*
 - 3,8 pharmacies à usage intérieur (PUI) ;
 - 5,7 laboratoires de biologie médicale ;
 - 97% des français résident à moins de 10 minutes en voiture d'une pharmacie*.
- Sur les 22 000 officines :
- 7600 sont situées dans des communes de moins de 5000 habitants
 - 392 dans des communes où il n'y a aucun médecin généraliste
 - 5422 sont les seules pharmacies dans leur commune.

* Source : rapport IGAS-IGF d'octobre 2016 sur « La régulation du réseau des pharmacies d'officine »

Retour sur l'expérimentation d'administration du vaccin antigrippal par les pharmaciens en Nouvelle Aquitaine et Auvergne-Rhône-Alpes (hiver 2017-2018)

- 5030 pharmaciens et 2809 officines autorisées à vacciner (plus de 50 % des officines de chaque région)
- 159 139 vaccinations effectuées par les pharmaciens
- Extension de l'expérimentation à 2 nouvelles régions pour la campagne de vaccination antigrippale 2018-2019 : **Occitanie et Hauts de France**.
- Généralisation à l'ensemble du territoire prévue pour 2019-2020.

La télé-médecine en officine : l'expérimentation vendéenne « Télémédinov »



Dans un village de Vendée, à Commequiers, Sophie Toufflin-Rioli, pharmacienne titulaire d'officine pratique la télé-médecine à travers le programme Télémédinov.

Installée dans une commune rurale de 3 500 habitants qui était, lors de son installation, en zone sous-médicalisée, Sophie Toufflin-Rioli pratiquait, aux débuts du projet, surtout des téléconsultations généralistes. La commune étant à présent pourvue de 3 médecins généralistes, elle assure aujourd'hui des téléconsultations en dermatologie et en ophtalmologie avec un nouveau projet de suivi des patients

diabétiques. Une belle opportunité de collaboration interprofessionnelle au service du patient !

« La télé-médecine en pharmacie garantit plus de proximité et de sécurité pour le patient, quand l'offre de soin généraliste ou spécialiste s'éloigne, dans certaines zones rurales ou périurbaine. Le patient peut y trouver une réponse médicale adaptée à une situation donnée dans un temps raisonnable. »



Sophie Toufflin-Rioli
Pharmacienne titulaire d'une officine à Commequiers (85)

Les pharmaciens : une présence à chaque étape de la chaîne du médicament

74043 pharmaciens en exercice en France

- 26558 pharmaciens titulaires d'une officine et 27586 pharmaciens adjoints (salarisés) en officine qui sont au contact des patients et assurent une prise en charge 24/24 7/7
- 3754 pharmaciens de l'industrie du médicament qui contribuent à innover et produire des médicaments sûrs
- 1267 pharmaciens de la distribution pharmaceutique en gros (grossistes -répartiteurs et dépositaires) qui garantissent l'approvisionnement en médicaments en tout point du territoire, et veillent à ce qu'aucun médicament falsifié ne pénètre dans la chaîne légale
- 7272 pharmaciens biologistes exerçant dans les laboratoires d'analyse et de biologie médicale ;
- 7128 pharmaciens exerçant dans un établissement de santé, où ils sont chargés de l'approvisionnement, la préparation et la dispensation des médicaments dont ils assurent la qualité et la sécurité.
- 1806 pharmaciens tous métiers confondus dans les départements et collectivités d'Outre-Mer.

Retrouvez les statistiques démographiques annuelles de la profession sur notre site: www.ordre.pharmacien.fr (rubrique le pharmacien)

Le dispositif netCare en Suisse: un modèle pour améliorer l'accès aux soins transposable en France



La baisse constante du nombre de généralistes amène la Suisse à innover en matière de coopération interprofessionnelle, notamment à l'officine.

Les pharmaciens d'officine y coopèrent avec les médecins généralistes dans le cadre du service netCare. Des arbres décisionnels permettant aux pharmaciens d'orienter le patient selon les situations rencontrées :

- Prise en charge directe à l'officine (conseil, dispensation d'un médicament)
- Téléconsultation avec un médecin (qui transmet une ordonnance au besoin) ou
- Orientation vers un médecin pour une consultation en face-à-face.

NetCare permet de traiter 73 % des cas sans intervention médicale et est aujourd'hui proposé par 335 officines en Suisse (plus de 20 % du réseau).. Les pharmaciens impliqués doivent au préalable se former aux arbres décisionnels utilisés et aux affections bénignes jusqu'alors traitées par les généralistes (cystite, conjonctivite, pharyngite, eczéma, sinusite...).

L'Ordre national des pharmaciens regroupe les 74 043 pharmaciens exerçant leur art en France, dans les officines de pharmacie, dans les établissements de santé, les laboratoires de biologie médicale, l'industrie ou la distribution en gros du médicament. Il assure des missions de service public qui lui ont été attribuées par le législateur et qui sont définies dans le code de la santé publique.

Plus d'information sur : www.ordre.pharmacien.fr

Présidente :

Carine Wolf-Thal | presidence@ordre.pharmacien.fr

Contact : Direction des Affaires publiques | 4 avenue Ruysdaël | 75379 Paris cedex 08 | mail : dapei@ordre.pharmacien.fr | Tél. : 01 56 21 34 82